

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire
d'État aux
Affaires
extérieures

PROPOSITIONS RELATIVES AU DIALOGUE

EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

DANS LA RÉGION DE L'ASIE-PACIFIQUE

LE 13 AOÛT 1990

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

External Affairs and
International Trade Canada

Canada

Les propositions canadiennes dans ce domaine ont été exposées dans le cadre de discours prononcés récemment à Victoria, à Tokyo et à Djakarta, ainsi qu'à la Conférence post-ministérielle de l'ANASE, à Djakarta.

J'en ai également discuté à Tokyo avec mon homologue japonais, M. Nakayama, et avec le premier ministre Kaifu et le dirigeant du Parti socialiste, M. Doi. Leurs réactions ont été positives.

J'ai eu la chance d'en discuter également ici, à Djakarta, lors de réunions bilatérales avec mes collègues et ce matin même, à l'occasion du débat général sur le thème de la sécurité dans cette région. Nos échanges ce matin ont été très ouverts, très intéressants et très constructifs. Je pense que l'on peut dire non seulement que mes propositions ont été bien accueillies, mais aussi (et ce qui est peut-être plus important encore) que la position concrète que j'ai adoptée, à savoir que les pays de la région auraient vraiment intérêt à intégrer à leur dialogue les questions de sécurité prises dans leur sens le plus large, est une position à laquelle souscrivent pour l'essentiel l'ANASE et ses partenaires du Dialogue.

Je donne au problème de la sécurité dans cette région une définition très extensive.

De nos jours, la sécurité est menacée par toute une série de dangers qui mettent en péril le bien-être des êtres humains, la croissance et la prospérité économiques et les institutions démocratiques. L'existence de conflits armés entre les États et au sein même de ces derniers (ou le risque de tels conflits) reste un problème de taille dans la région de l'Asie-Pacifique.

Qu'ils soient internes ou externes, ces conflits se soldent par de lourdes souffrances humaines, sont synonymes de stagnation économique et empêchent l'instauration de démocraties stables. Sans compter que les conflits internes supposent trop souvent l'intervention, directe ou indirecte, de tierces parties. Il n'est pas rare que ces conflits aient aussi d'autres répercussions, dans la mesure surtout où ils entraînent des migrations forcées et contribuent à créer de graves problèmes de réfugiés, un fardeau que d'autres, tant à l'intérieur même de la région touchée qu'à l'extérieur de celle-ci, sont appelés à partager.

Plus de la moitié des immigrants que le Canada accueille chaque année viennent de cette région de l'Asie-Pacifique. Beaucoup fuient l'agitation ou les conflits dans leurs pays d'origine : les Tamouls du Sri Lanka, les Vietnamiens, les Cambodgiens. Au cours des 10 dernières années, le Canada a laissé entrer plus de 125 000 réfugiés indochinois, et il s'attend à en accueillir encore plus à l'avenir.

Le bilan économique et social n'est pas moins lourd quand on envisage la quantité de ressources, au demeurant déjà limitées, affectées à la course aux armements, ou les occasions ratées de favoriser dans ces pays des progrès politiques, économiques et sociaux comparables à ceux dont ont bénéficié d'autres pays de la région touchés par le "miracle asiatique".

C'est ainsi que, dans le contexte de la sécurité, nous avons concentré l'essentiel de notre attention sur la tragédie du Cambodge.

Mais il y a des problèmes dans toute la région, réels ou virtuels. Ne serait-ce qu'en Asie occidentale, on pense au conflit en Afghanistan et à ses répercussions sur le Pakistan et sur les relations soviéto-américaines, à la question du Cachemire qui divise l'Inde et le Pakistan, aux tensions entre l'Inde et la Chine provoquées par la question népalaise et à l'agitation civile au Sri Lanka. Dans la région du monde où nous nous trouvons actuellement, il y a le problème de l'Indochine, la guérilla dans les Philippines, les troubles en Birmanie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, les risques d'affrontement dans la mer de Chine méridionale au sujet des îles Spratly. Plus à l'est, il y a le différend sino-japonais à propos de certains territoires du nord et le dangereux face-à-face dans la péninsule coréenne.

Il s'agit là de problèmes de sécurité bien connus. Mais il y a d'autres problèmes tout aussi pressants, comme l'a fait remarquer ce matin mon collègue M. Ali Alatas.

- les menaces que font peser sur l'environnement mondial l'appauvrissement de la couche d'ozone, la déforestation, la pollution marine ou des pratiques dangereuses comme la pêche aux filets dérivants;
- le trafic international des stupéfiants;
- la menace d'attaques terroristes;
- le protectionnisme qui menace la croissance économique;
- les violations des droits de la personne, leurs conséquences pour la mise en place d'institutions démocratiques et le retard qu'elles supposent sur le plan du développement socio-économique.

Permettez-moi de vous indiquer clairement quelles sont nos intentions en mettant de l'avant ces propositions :

1. Nous ne proposons pas l'ouverture d'un dialogue ou la mise en place de mécanismes ou d'organismes de consultation pour le seul intérêt de la chose.

2. Nous ne proposons pas de limiter les mécanismes existants qui se sont déjà révélés si efficaces, comme l'ANASE, ou d'autres, qui sont en train d'être mis en place, comme la Coopération économique dans la région de l'Asie-Pacifique. Au contraire, nous voulons que ces mécanismes soient renforcés et élargis. Nous ne sommes pas là pour enfoncer des portes ouvertes.
3. Nous ne proposons pas la formation de nouvelles alliances militaires dans la région. Les dispositifs existants, y compris la présence militaire traditionnelle des Américains dans la région, sont suffisants. Nous ne préconisons aucune réduction unilatérale de ces dispositifs. Toutefois, les progrès que l'on pourrait accomplir en ce qui concerne l'amélioration des mesures de confiance et de sécurité dans la région allégeraient d'autant le fardeau des Américains, ce qui serait sans doute apprécié.
4. Sous la gouverne du président Gorbatchev, l'URSS se montre désormais raisonnable dans la formulation de sa politique étrangère en Europe. En vue de réduire les tensions dans cette région, elle a récemment fait un certain nombre de propositions, exprimées pour l'essentiel dans les discours de M. Gorbatchev à Krasnoïarsk et à Vladivostock. À présent que l'on a réussi à progresser sur la voie du renforcement de la sécurité et de la coopération en Europe, nous pensons que l'heure est venue de mettre à l'épreuve les intentions et la bonne volonté des Soviétiques dans cette région du globe.
5. Bien sûr, la région de l'Asie-Pacifique n'est pas l'Europe. Elle est aussi unique en son genre que l'Europe. Ce qui a réussi là-bas ne fonctionnera pas nécessairement ici, et nous en avons parfaitement conscience.

Cela dit, les objectifs poursuivis en Europe sont tout aussi valables ici, et il est bien possible que certaines des techniques utilisées et des leçons apprises sur le Vieux Continent trouvent un écho ici. Il reste à voir jusqu'à quel point cette transposition sera possible. En fin de compte, les solutions adoptées seront peut-être strictement régionales, mais nous ne les connaissons pas tant que nous n'aurons pas envisagé véritablement les options qui s'offrent à nous.

Fiche d'information sur les propositions canadiennes
relatives au Dialogue dans la région de l'Asie-Pacifique

Récemment, les ministres australien, canadien et japonais des Affaires étrangères ont, chacun leur tour et en des occasions distinctes, souligné la nécessité de renforcer le dialogue amorcé entre les pays de la région de l'Asie-Pacifique en matière d'économie, de commerce, de sécurité et d'environnement.

Cette année, à l'occasion du Sommet de Houston, le secrétaire d'État américain s'est dit préoccupé du fait que la région de l'Asie-Pacifique n'avait pas encore connu le processus de conciliation, de désengagement militaire et de réduction des tensions qui caractérise les relations Est-Ouest en Europe.

Divers ordres du jour et regroupements géographiques ont été proposés relativement aux mécanismes de dialogue qui pourraient être mis en place.

Il n'existe pour l'instant dans la région qu'une seule institution régionale bien établie, l'ANASE, qui s'est révélée très efficace mais qui ne compte que six États membres. Un forum Pacifique Sud a été créé, et il comprend désormais un mécanisme de dialogue inspiré de l'exemple de l'ANASE. Une structure régionale de dialogue sur les questions économiques et commerciales est en train d'être mise sur pied dans le cadre du Forum de coopération économique dans la région de l'Asie-Pacifique. À l'occasion d'une série de discours prononcés par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, le Canada a fait un certain nombre de propositions qui auraient pour objet de renforcer le dialogue dans la région de l'Asie-Pacifique, notamment :

- a) l'élargissement du mécanisme actuel entre l'ANASE (dont les six États membres sont le Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande), et ses six partenaires du "Dialogue" (l'Australie, le Canada, le Japon, la CEE, la Nouvelle-Zélande et les É.-U.). C'est cette année, à l'occasion de la Conférence post-ministérielle de l'ANASE, qui s'est tenue à Djakarta, que le Canada a proposé plus précisément que ce processus consultatif soit élargi à d'autres États de la région. C'est d'ailleurs ce qu'il va continuer de préconiser lors de la réunion ministérielle extraordinaire entre le Canada et les pays de l'ANASE, prévue au mois d'octobre prochain, à Jasper, en Alberta. Le Canada reconnaît pleinement, bien entendu, que toute initiative visant à élargir véritablement le processus de consultation de l'ANASE devra émaner des États membres eux-mêmes.
- b) Le Canada souscrit depuis le début aux travaux du Forum de coopération économique dans la région de l'Asie-Pacifique. À l'occasion de la deuxième réunion ministérielle tenue dans ce cadre à Singapour, le Canada va développer d'autres propositions déjà rendues publiques afin premièrement, de

renforcer le rôle de cette structure dans les questions économiques et commerciales et, deuxièmement, d'élargir son mandat à d'autres questions (dont l'environnement) qui constituent des préoccupations immédiates pour les États de la région.

- c) Le Canada estime indispensable de renforcer la confiance et la sécurité dans la région de l'Asie-Pacifique. Nous croyons cependant qu'il est encore trop tôt pour déployer, en vue d'encourager le dialogue, des efforts trop ambitieux sur le plan de la participation ou de l'ordre du jour. Cela étant dit toutefois, il faut donner un élan pour faire démarrer le processus.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement canadien entend organiser le plus tôt possible deux réunions au Canada, en collaboration avec un autre pays de la région de l'Asie-Pacifique. À ces réunions participeraient :

1. des spécialistes des questions stratégiques ne faisant pas partie des gouvernements;
2. des responsables de la planification des politiques appartenant aux ministères des Affaires étrangères.

Ces deux rencontres auraient pour but d'examiner un ordre du jour et des mécanismes possibles pour la tenue de consultations propres à accroître la sécurité. Au terme des deux rencontres, des recommandations seraient acheminées aux ministres des Affaires étrangères. Pour l'instant, nous avons l'intention d'inviter l'URSS, la Chine, le Japon, les États-Unis et les deux Corée pour faire en sorte que les discussions portent essentiellement sur la région du Pacifique Nord. Ces premières discussions ouvriront la voie, nous l'espérons, à d'autres consultations, dont certaines pourraient se faire au niveau des ministres des Affaires étrangères. En proposant de réunir des spécialistes gouvernementaux et non gouvernementaux, nous espérons que sera abordée une gamme d'options et d'idées aussi vaste que possible.

Ministère des Affaires extérieures - Canada
27 juillet 1990
Djakarta, Indonésie